NB : - les passages sujets à remarque sont surlignés en jaune
- les remarques correctives sont en rouge

CEIE - Commission d'Evangélisation et d'implantation d'églises des CAEF

REFLEXIONS SUR LA VIE D'EGLISE

Le ministère féminin
par Alfred Kuen, étude donnée au Congrès annuel des CAEF en 2001

Vous avez réservé pour la dernière intervention le thème le plus chaud actuellement. Il est évidemment difficile en 35 minutes de développer ce sujet d'une manière satisfaisante pour les uns et les autres, c.-à-d. pour ceux qui voudraient ouvrir l'accès à nos sœurs à toutes les fonctions dans l'Eglise et pour ceux qui souhaitent au contraire défendre le statu quo. Comme je ne me situe personnellement ni dans l'un ni dans l'autre de ces camps Vraiment ? La suite va prouver le contraire, car quand on force le texte original à dire ce qu'on veut lui faire dire pour accréditer ses propres vues, c'est déjà prendre position ! Alors pourquoi cette "neutralité" de mauvais aloi ? Il n'y a pas de "terrain neutre" entre la lumière et les ténèbres. Jésus a dit : *"Celui qui n'est pas avec moi est contre moi !"* Mat.12:30, je suis d'avance certain de ne satisfaire ni les uns ni les autres, mais je vous encourage cependant à me suivre en essayant d'enlever les lunettes avec lesquelles nous abordons généralement les textes relatifs au ministère féminin – et qui ne sont pas toutes des lunettes théologiques, mais en grande partie : personnelles.

Pour aller un peu vite, je résumerai les différents chapitres du livre « La femme dans l'Eglise » en 10 thèses que je développerai légèrement.

1. L'Ecriture sainte est, pour nous, « l'autorité souveraine en matière de foi et de mœurs ». Ses affirmations et ses restrictions sont valables toujours et partout si elle ne donne pas elle-même des indications au sujet de leur caractère temporel ou culturel.

2. La place de la femme dans l'Eglise est une question difficile, car il n'y a pas de texte explicite qui la précise dans le Nouveau Testament, seules quelques mentions incidentes dans un contexte traitant d'autre chose. Vraiment ? Des versets comme 1Cor.14:34 ou 1Tim.2:12 ne sont-ils pas "explicites" et bien donnés dans le contexte ? D'où des interprétations divergentes.

3. Pour résoudre la question, Voilà en fait le "problème" à sa racine, c'est qu'il faut arriver à faire dire à la parole de Dieu ce qu'on veut entendre (2Tim.4:3-4), plutôt que simplement l'écouter et lui obéir ! il ne suffit pas de citer deux ou trois versets hors de leur contexte.
La méthode « simple » pour résoudre la question du ministère féminin dans l'Eglise consiste à citer: « Que les femmes se taisent dans les assemblées... Je ne permets pas à la femme d'enseigner ni de prendre autorité sur l'homme ». Cependant, à moins de condamner nos sœurs à un mutisme complet dans l'Eglise, cette méthode mène à une casuistique complexe: les femmes ont- elles le droit de chanter (donc elles ne se taisent plus)? Peuvent-elles enseigner des enfants (plus réceptifs que les adultes), écrire des cantiques (comme Débora, Anne et Marie – qui sont aussi une forme d'enseignement et pourquoi alors ne pas imaginer Jésus chantant son "sermon sur la montagne" ? D'où la question à laquelle il faudrait déjà répondre : Qu'est-ce que "l'enseignement" selon Dieu ? , répété des centaines de fois par ceux qui les chantent)?

Cette méthode n'était pas celle de Jésus. Lorsque les pharisiens lui ont cité un verset du Deutéronome pour justifier le divorce, il leur a répondu: « Au commencement, il n'en était pas ainsi » (Mt 19.8). Il se référait donc au plan originel de Dieu. La Bible est un tout: l'Ancien et le Nouveau Testament sont nécessaires pour nous faire une idée juste sur l'intention divine.

4. « Au commencement », Dieu a créé l'homme et la femme égaux et différents: complémentaires.
Dans l'Ancien Testament, les femmes ont joué un rôle inférieur Mais où voit-on cela ? leur rôle a toujours été différent, c'est tout. à celui de l'homme, mais Dieu a utilisé certaines d'entre elles pour des missions importantes (pour conduire le peuple ou lui transmettre ses messages, même lorsqu'il y avait des hommes capables, comme ce fut le cas pour Houlda, consultée par le roi et le prêtre au temps où Jérémie et Sophonie exerçaient leur ministère). L'exclusion de la femme des ministères de la parole ou de la direction (Débora) n'était donc pas un principe immuable. Dieu était-il donc misogyne dans l'AT (sauf exception), mais plus maintenant ? Lui-même n'est-il pas immuable ?

5. Après le retour de la captivité babylonienne
- et surtout à partir du 3e siècle av. J.C., - toute participation à la vie religieuse d'Israël fut interdite aux femmes. Dans le Temple, elles ne pouvaient pénétrer que dans le parvis des païens et des femmes - et encore, pas tous les jours du mois ! Dans la synagogue, elles ne pouvaient participer ni aux prières ni à l'enseignement. Elles n'apprenaient pas la Torah et n'avaient pas besoin d'en respecter les commandements. Tout Juif pieux remerciait quotidiennement Dieu de ne pas l'avoir fait naître femme. Mais tout cela venait-il vraiment de Dieu ou plutôt des hommes ?

6. Les évangiles,
le comportement et l'enseignement de Jésus sont en contraste radical avec cette attitude du judaïsme contemporain: les généalogies mentionnent quatre femmes, les récits de la nativité mettent en scène des femmes remarquables, Jésus avait des disciples féminins, il les enseignait, les mentionnait dans ses paraboles et en a fait les premiers témoins de sa résurrection.

7. Dès le lendemain de l'Ascension,
les femmes se sont associées aux hommes pour la prière (Ac 1.14), elles ont participé à l'évangélisation et à la vie de l'Eglise. Dans Ro 16, Paul recommande en premier Phoebé, diacre de l'Eglise de Cenchrées (ou: qui y « exerce son ministère » note Bible du Semeur). **Traduction fausse** ! *"διακονος της εκκλησιας" = servante de l'assemblée*, alors que le ministre (qui remplit une fonction publique) = *"λειτουργὸς χριστου"* (*ministre de Christ* - Rom.15:16) ou *"λειτουργοι θεου"* (*ministres de Dieu* - Rom.13:6). Point intéressant : le terme "leitourgos" (ministre) ne s'applique **jamais** aux femmes dans le NT !

Il englobe Prisca (nommée ailleurs Priscille) avec Aquilas dans l'expression: «collaborateurs dans le service du Christ Jésus », à qui toutes les Eglises des pays païens doivent de la gratitude (v.5). « L'épithète de 'collaborateur dans le service du Christ Jésus', dit H. Marshall, est d'une importance cruciale. Sans aucun doute, elle signifie qu'ils étaient tous deux des collègues de Paul à part entière dans le service missionnaire; la manière dont il met le nom de Prisca en premier - comme Luc - confirme le fait qu'elle était une missionnaire active. Rien n'indique qu'elle travaillait seulement parmi des femmes ». - ni qu'elle était une « aide » au sens restrictif du terme.

« Marie s'est beaucoup dépensée pour vous » (v.6). « Paul emploie ici, comme pour Tryphène, Tryphose et Perside, le verbe kopiaô qui veut simplement dire *"se donner de la peine"* qu'il utilise ailleurs, avec le substantif kopas correspondant, pour le travail des conducteurs d'Eglise (1 Th 5.12), des prédicateurs (1 Ti 5.17), de lui-même (Col 1.29) ou pour le combat contre les fausses doctrines (1 Ti 4.10) » (J. Mead). et alors ? Conclusion ?

« Tryphène et Tryphose travaillent toutes deux pour le Seigneur ainsi que ma chère Perside qui a beaucoup travaillé pour le Seigneur » (v.12). « Le 'travail' dont il est question pour Tryphène, Tryphose et Persis est l'oeuvre missionnaire; Paul utilise le même mot pour des missionnaires hommes ou femmes (Ro 16.6,12; cf 1 Co 15.10,58; 2 Co 10.15) » (I.H. Marshall Ibid.).
David Pawson écrit dans L'autorité : une affaire d'homme : « En fait, tout le chapitre 16 de Romains est vraiment une révélation pour ceux qui voient Paul comme un misogyne. Un tiers des personnes dont Paul fait des éloges sont des femmes, qui se sont acquittées plus qu'honorablement de l'oeuvre du Seigneur. Elles portent le titre de 'compagnons d'oeuvre', collègues de Paul (Ph 4.2), ce qui veut dire qu'elles ont pris part à sa mission d'évangélisation et d'implantation d'Eglises ».
Dans Ph 4.2-3 il parle d'Evodie et de Syntyche qui ont « combattu côte à côte avec moi pour la cause de l'Evangile ». Comme le dit M. Lüthi, « les femmes étaient pour l'apôtre Paul de véritables collaboratrices, partenaires dans le service de l'Evangile ». En effet, l'ensemble de ces remarques incidentes implique une collaboration active qui va certainement au-delà de préparer des repas ou laver le linge: Paul appelle ces femmes, non des aides, mais des collaboratrices (synergoï).

« Etant donné le nombre de femmes associées à Paul dans son ministère, il semble qu'il était normal suggestion ou affirmation appuyée sur l'Ecriture ? pour des femmes d'être activement engagées dans l'évangélisation et dans les ministères associés auprès des jeunes Eglises. Après tout, Paul utilisait le même langage pour décrire des collaborateurs féminins et masculins ». (R. Tucker-W. Liefeld). déduction qui prouve quoi ? "parole d'homme" qui fait autorité au même titre que la parole de Dieu ?

Dans Ro 16.7, Paul dit: « Saluez Andronicus et Junia, mes compatriotes; ils ont été mes compagnons de captivité; ce sont des apôtres remarquables **Traduction fausse** ! Vraie traduction : *"ils sont très estimés parmi les apôtres"* » Or, Junia était un nom féminin pas forcément... (cf : http://toujoursavecjesus.centerblog.net/4108443-Qui-etait-Junias-dans-la-Bible-) ; mais c'est plutôt le mot *"parmi"* (traduction de *"εν"*) qui règle la question, car il a ici le sens de *"au milieu de"* (comme le plus souvent d'ailleurs : cf Rom.15.9 / Rom.2.24), bien qu'il puisse aussi signifier *"d'entre"* (cf Rom.12.3), qui est plus souvent exprimé par *"εκ"* (cf Rom.11.15) ou par un génitif partitif (cf Rom.15.26), ce qui signifie donc qu'une femme était qualifiée par Paul du titre d'apôtre – comme Barnabas (Ac 14.14; 1 Co 9.5-6), Silas et Timothée (1 Th 2.6) ainsi que Jacques, le frère du Seigneur (Gal 1.19). Mais alors pourquoi Jésus lui-même n'a-t-il choisi aucune femme comme apôtre ? N'était-il pas là pour donner l'exemple ? et pourquoi, dans l'Eglise naissante, n'a-t-on choisi que des hommes pour *"servir aux tables"* ? (tâche moins importante que la prière ou le service de la parole, mais appelant cependant à des responsabiblités dans l'Eglise). Il faudrait répondre à ces questions !

Cette valorisation de la femme par Jésus et par Paul devrait faire rougir de honte ceux qui voudraient rabaisser son rôle dans l'Eglise à l'exécution de tâches simili-ménagères. Mais d'où vient cette caricature ? Qui inspire ces exagérations ?

Dans sa première lettre, l'apôtre Paul a posé le principe fondamental: « En Christ, il n'y a plus ni Juif ni Grec, ni esclave ni homme libre, ni homme ni femme **Traduction fausse** ! Ce sont les mots *"αρσεν"* (mâle) et *"θηλυ"* (femelle) qui sont utilisés ici, et non *"ανηρ"* (être humain masculin) et *"γυνη"* (être humain féminin). Pourquoi ? parce que depuis le début de l'humanité, *"αρσεν"* et *"θηλυ"* formaient à eux deux l'image de Dieu (cf Gen.1:27) ; alors qu'aujourd'hui, en Christ, Dieu est vu aussi bien dans un homme (être humain "mâle") que dans une femme (être humain "femelle") » (Ga 3.28). Même si cette affirmation se rapporte en premier lieu au salut Pas du tout ! cela concerne l'être humain fait à l'image de Dieu, son application dans la vie de l'Eglise devait en découler dès que les circonstances le permettraient. Paul a lutté pour que la différence entre Juifs et Grecs y disparaisse. Il a fallu 18 siècles pour que l'Eglise tire les conséquences de ce principe quant à l'abolition de l'esclavage. Pour beaucoup, les temps semblent mûrs aujourd'hui pour tirer des conséquences pratiques de la disparition des différences entre hommes et femmes. Pour arriver à quoi ? à la confusion des rôles qu'on constate aujourd'hui et à leurs conséquences désastreuses, non seulement sur le fonctionnement de la société mais surtout de l'Eglise ?

Dans l'Eglise primitive, les femmes pouvaient prier et prophétiser au culte (I Co 11.5; cf. 1 Ti 2.8-9 Ajout dans la traduction du Semeur : *"Je veux que les femmes agissent de même"* **traduction fausse** ! Vraie traduction : *"De même* (simple liaison signifiant "Pour ce qui concerne") *[je veux] que les femmes...*). D'après ce texte, les femmes pouvaient donc participer activement au culte: aux prières et à certaines formes de ce que nous appelons « le ministère de la parole ». Quel "ministère de la parole" et où est-il mentionné dans ce verset ? N'est-il pas plutôt parlé concernant les femmes d'habillement décent, d'œuvres bonnes, de calme et de soumission ?

Que voulait dire prophétiser ?
En analysant tous les textes relatifs à la prophétie dans le Nouveau Testament, je suis arrivé aux conclusions suivantes :
1. Il existe deux sortes de prophètes et de prophéties
Les mots prophètes et prophétiser sont utilisés relativement à deux catégories de personnes: celles qui apportent occasionnellement un message de la part de Dieu et celles qui sont reconnues par l'Eglise comme ayant le « don de prophétie » et sont, par conséquent, accréditées par elle pour l'exercer. Comme tous les croyants pouvaient apporter leur contribution au culte (1 Co 14.26), les femmes pouvaient aussi apporter une « parole prophétique », c'est-à-dire un message que Dieu leur inspirait au même titre qu'une prière (1 Co 11.5). Peut-être Qu'est-ce qu'on peut bâtir là-dessus ? que celles qui le faisaient habituellement à la satisfaction de toute l'assemblée étaient reconnues comme « prophétesses » par l'Eglise. Etait-ce le cas pour les quatre filles de Philippe (Ac 21.9)? Puisque la prophétie occasionnelle des femmes était un fait courant, il semble Encore ! plus normal de penser, dans leur cas, à une fonction reconnue pour justifier cette mention de Luc.
2. Nous trouvons peu de prédictions dans les prophéties du Nouveau Testament
« Le prophète n'est pas l'homme des prédictions, mais de la prédication qui insère la Parole de Dieu dans l'existence d'une communauté » (F.J. Leenhardt: L'épître de Paul aux Romains Neuchâtel 1957 p.174).
3. La prophétie était un don très répandu
C'était « un exercice aussi courant que la prière, de la part des hommes comme des femmes » (F.F. Bruce I-II Cor. Oliph. 1971 p.134). « Chaque chrétien est potentiellement un prophète » (A. Motyer NDB p.1045). « Théoriquement n'importe qui peut prophétiser » (M.J. Cartledge « Charismatic prophecy and N.T. prophecy » Themelios 17/1 (oct.-dec 1991 p.19).
4. Il était destiné aux réunions des chrétiens

C’est là qu’il s'exerçait essentiellement plutôt que dans l’évangélisation.
5. Le but de la prophétie est l'édification de l'Eglise et l'encouragement des croyants.
D’après 1 Co 14, 'celui qui prophétise parle aux hommes pour les édifier, les exhorter, les consoler' (v.3) et pour édifier l'Eglise (v.4) c.-à-d. pour aider tous à grandir dans la foi. Essayons de nous replacer dans la situation des réunions dans l’Eglise primitive : des chrétiens et des chrétiennes se rassemblaient dans la maison de l’un d’entre eux ; chacun apportait librement sa contribution (1 Co 14.23). « En fait, dit Frederik Dale Bruner, des expressions comme: un mot de témoignage, ou même un conseil, semblent rendre mieux le mot originel quelque peu archaïque de prophétie » (A Theology of the Holy Spirit London, Hodder and Stoughton 1970 p.297).
La prophétie exercée de cette manière par des femmes devait passer tout naturellement dans les Eglises primitives. « Dans l'Eglise primitive, hommes et femmes pouvaient se lever pour faire part à l'Eglise de ce qu'ils pensaient que Dieu leur avait confié pour son bien » (Grudem - Piper). Dé-dramatisée ainsi, elle devrait passer de même dans la plupart des Eglises actuelles. D'autre part, si l'homme se plaît dans les vérités abstraites et leur enseignement, l'esprit de la femme est davantage tourné vers les réalités concrètes de la vie. C'est pourquoi la prophétie, définie comme application des vérités bibliques à la vie de tous les jours, lui convient mieux que l'enseignement.
6. La prophétie du Nouveau Testament n'a pas une autorité absolue
Elle n'avait pas une autorité comparable à celle des prophéties inspirées rapportées dans l'Ancien Testament. Elle devait être évaluée par la communauté (1 Co 14.29) . Paul demande aux Thessaloniciens d'examiner les prophéties et de retenir ce qui est bon (1 Th 5.20-21). Aujourd'hui, la marque d'authenticité d'une prophétie est sa conformité au message biblique.
7. La prophétie est différente de l'enseignement
La caractéristique distinctive de la prophétie est l'inspiration divine; mais celle-ci n'exclut pas la réflexion humaine, puisque Paul demande aux prophètes d’exercer leur discernement pour prophétiser « selon l'analogie de la foi » (Ro 12.7). L'enseignement n'est pas fondé sur une révélation. Vraiment ? L'enseignement vient-il d'en haut ou d'en bas ? *"Jésus donc leur répondit et dit : Mon enseignement n’est pas de moi, mais de celui qui m’a envoyé."* Jn 7:16

C'est souvent une explication ou une application de l'Ecriture (Ac 15.35; 18.11; Hé 5.12). Il pouvait aussi être la répétition et l'explication de l'enseignement apostolique (1 Co 4.17; 1 Ti 4.11; 6.2) qui donnait à l'Eglise ses normes doctrinales et éthiques.
8. Ces différentes caractéristiques de la prophétie plaident en faveur de la permanence du don de prophétie dans l'Eglise.
C'est « le charisme par excellence de la nouvelle alliance » (Ed. Schweizer). Selon Ac 2.17-21, la prophétie est la marque de l'ère de l'Esprit. « Elle ne peut donc être absente d'aucune période de celle-ci au cours de l'histoire de l'Eglise » (J.I. Packer). .
J.I. Packer la définit en termes de prédication ou d'application de la vérité biblique aux auditeurs . Cette « prophétie d'exhortation » est « ouverte à tous, hommes et femmes, en vue de l'actualisation, dans toute la période de la vie de l'Eglise, de la vérité donnée une fois pour toutes » (P. Jones) . Ainsi « tout croyant, homme ou femme, peut être appelé à communiquer à la communauté une révélation que le Seigneur lui a donnée au cours du culte » (J. Burnier Vocabulaire Biblique p.239). Le mot révélation peut se comprendre dans son sens étymologique: un voile qui tombe (sur le sens d'un passage biblique ou l'importance d'une exhortation ou d'une promesse).
Certains exégètes ont voulu limiter ce don à l’Eglise primitive, avant qu’elle ait eu le Nouveau Testament complet. Mais il est difficile d'imaginer qu'un don qui a tant d'importance dans la Parole de Dieu donnée pour tous les temps, n'ait plus eu de raison d'être à partir du moment où le canon du Nouveau Testament était complet. L'argumentation qui appuie cette théorie de

la disparition de certains dons sur 1 Co 13.8 est plus que fragile car « le jour où la perfection apparaîtra » coïncide avec celui où nous connaîtrons comme Dieu nous connaît (v. 12).
Le don de prophétie a, au contraire, été accordé à l'Eglise pour tous les temps afin d'aider les croyants à grandir dans la foi, de les encourager et les consoler (I Co 14.3). Ce don, très répandu dans l'Eglise primitive, constituait, avec le ministère d'enseignement, l'essentiel du service de la parole dans les réunions pour répondre aux besoins spirituels de l'assemblée. Les hommes et les femmes l'exerçaient sous le contrôle de l'assemblée. C'est le sens qui se dégage de la grande majorité des textes relatifs à la prophétie dans le Nouveau Testament.
D'après le Nouveau Testament, la femme peut participer à ce ministère de la parole Non ! Un ministre "administre", un(e) prophète(sse) "transmet" ! au même titre que les hommes.

8. 1 Co 14.34 (« que la femme se taise dans l'Eglise ») semble Encore une impression ? ou alors une affirmation claire qu'il aurait été bon d'affronter courageusement ! s'opposer à cette liberté accordée aux femmes. Comment harmoniser ces versets avec 1 Co 11.5 qui lui permettait de prier et de prophétiser ? La majorité des interprètes évangéliques y voient une suite du v. 29b: seuls les hommes doivent participer à l'évaluation des prophéties. **Faux !** dans le NT, *"σιγαω"* veut toujours dire *"se taire"* (et non *"ne pas intervenir"* comme dans la traduction du Semeur) et *"λαλεω"* veut toujours dire *"parler"* (et non *"se prononcer"*) ! Alors il faudrait se pencher sérieusement sur ces versets plutôt que de s'appuyer sur des "ils ont dit" ou sur des traductions fallacieuses !

9. La compréhension de 1 Ti 2.12
(« Je ne permets pas à la femme d'enseigner… ») demande une bonne définition des mots importants (enseigner, autorité) et du lien grammatical entre les deux parties du verset. Ce que Paul semble Décidément, c'est une obsession ! interdire à la femme, c'est « l'enseignement d'autorité Ah bon, parce que l'enseignement sans autorité, ça existe ? » qui définit ce qu'il faut croire (« Vous avez entendu, mais moi je vous dis ») ou qui énonce des commandements impératifs (comme lui-même le fait lorsqu'il écrit : « Je veux que les hommes... Je ne permets pas à la femme... »). De plus, le mot rare qu'il emploie pour autorité désigne une autorité dominatrice et usurpée (c.-à-d. non déléguée). Le lien grammatical entre les deux parties du verset semble être celui de l'hendiadys qui les coordonne de la manière suivante : « Je ne permets pas à la femme d'enseigner en prenant autorité sur l'homme ». On pourrait donc paraphraser le verset ainsi: « Je ne permets pas à la femme de dispenser un 'enseignement d'autorité' en s'arrogeant elle-même son autorité pour enseigner ». Avec les précisions que nous donnent le sens des mots employés, ce verset ne s'oppose donc pas à un ministère d'enseignement féminin consistant à transmettre, sous l'autorité des anciens, des vérités sur lesquelles les chrétiens s'accordent. **Faux !** comme en général dans le NT, *"ουδε"* veut dire dans ce verset *"ni non plus"* (la bible du Semeur est la seule à mal traduire et à omettre ce terme). Donc toute l'argumentation développée ici tombe complètement !

10. L'autorité de l'homme ne figure cependant pas dans ce seul verset.
La soumission de la femme est enseignée dans la Bible depuis le début. Elle n'est pas liée à une accommodation culturelle ou une stratégie missionnaire (comme dans Tt 2.4-5 et 1 Pi 3.1) car Ep 5.22-24 et 1 Co 11.3 citent des motivations non liées à une culture donnée. Dans l'Eglise, la fonction d'ancien semble *"oui,oui"* ou *"non,non"* ? Matt.5:37 réservée aux hommes (le mot presytera (ancienne) ne se trouve que dans un texte qui parle de façon évidente des femmes âgées ; 1 Ti 3.11 qui mentionne les qualifications requises des femmes-diacres ne dit rien de correspondant des femmes-anciens). Mais les femmes peuvent être « diacres » (Ro 12.1; 1 Ti 3.11) et apporter dans le conseil des anciens (sans en faire partie) et des diacres une contribution très précieuse et une vision différente de la réalité.

Concrètement, la Bible ne semble Ça commence à faire beaucoup ! donc s'opposer ni à une participation des sœurs à un ministère de la parole dans l'Eglise, qu'il s'agisse d'exhortation, d'édification, de consolation ou même d'enseignement sous la responsabilité des anciens (puisque toute prophétie contient aussi une part d'enseignement: 1 Co 14.31), Que dit clairement 1Tim.2:12 ? ni à une participation à un conseil des anciens Aucune trace "d'anciennes", ni de "surveillantes" ni même de "bergères" dans le NT ! (pour info, *"ποιμην"* = *"berger"* n'a pas de féminin en grec) et des diacres (et diaconesses). Cependant, pour respecter les règles générales de subordination réciproques et les restrictions suggérées par les silences de l'Écriture, il ne serait pas conforme aux données bibliques de confier à une femme un ministère d'ancien ou de pasteur.

Quelles conclusions tirer de ces considérations ?
Je pense qu'il ne serait pas sage de foncer comme le monde dans l'extrême opposé à ce qui s'est fait jusqu'à présent. Nous avons vu que nous ne trouvons pas de femme-ancien dans l'Ecriture.
Dans le Nouveau Testament, les fonctions d'autorité semblent réservées aux hommes. 1 Co 14.34 demande aux femmes qu'elles « sachent se tenir dans la soumission » ; 1 Ti 2.11 leur recommande aussi « un esprit de parfaite soumission ».
Par contre, nous pouvons – et nous devrions – aller aussi loin que la Parole de Dieu dans ce qu'elle permet à la femme dans l'Eglise :
1. La participation à toutes les prières.
La plupart des Eglises évangéliques ont ouvert aux femmes la participation à la prière publique durant le temps de louange et d'adoration.
A propos de la doctrine du sacerdoce universel des croyants et de la prière des femmes, F.F. Bruce (des Assemblées de Frères d'Angleterre) fait dire à un groupe de responsables d'une assemblée évangélique: « Nous sommes tous d'accord. Nous ne croyons pas qu'il existe un ordre sacerdotal restreint ». Mais alors il continue en demandant: « Donc tout serait en ordre si, à l'un de nos services de sainte-cène, une femme rendait grâces pour le pain et le rompait avant qu'il soit distribué? ».
Quelle serait notre réaction? Est-ce que la sainte-cène n'est pas un domaine à part, où seuls les hommes ont le droit d'officier? Ou peut-être même seuls les pasteurs consacrés ou les anciens, mais pas les simples membres d'Eglise? Ne sommes-nous pas sur un terrain sacré où la femme n'a souvent pas le droit de pénétrer? Si nous raisonnons ainsi, c'est que notre pensée est encore influencée par des idées cléricales et sacramentalistes. Mais l'ancienne dichotomie sacré-séculier a été abolie, comme la distinction entre prêtres et laïcs. « Maintenir dans la nouvelle alliance cette distinction périmée, ce serait déclarer insuffisant et non valable le sacerdoce du Christ et revenir en arrière dans l'histoire du salut » (Ph. Menoud. Voir A.K. Ministères dans l'Eglise pp. 40-43) « Et pourquoi, poursuit F.F. Bruce, une chrétienne qui partage avec nous notre commune prêtrise, ne devrait-elle pas accomplir un tel acte représentatif en faveur de ses compagnons d'adoration, au même titre qu'un chrétien? » Et d'ajouter: « Ce n'est pas une question rhétorique, j'aimerais bien qu'on me donne une réponse biblique ». « Paul ne voyait aucune objection à ce que les femmes participent activement à la prière lors du repas du Seigneur » (G.L. Almlie). D'ailleurs, on a retrouvé des représentations dans les catacombes où des femmes présidaient le repas du Seigneur (Scholz). A plus forte raison, les sœurs peuvent participer à la distribution du pain et du vin (comme à la maison elles distribuent la nourriture).
2. La participation au ministère de la prophétie et de l'enseignement
(sous les conditions définies ci-dessus). Il me semble Ça va s'arrêter quand ? que, dans l'ensemble, les Assemblées de frères, qui sont restées pendant longtemps, sur le plan des ministères, dans le sillage de J.N. Darby, le sont encore en partie pour la participation de nos

sœurs aux réunions et que nous restons à un niveau en deçà de celui du Nouveau Testament. Or, le contexte actuel me semble favorable Mais est-ce qu'il faut seulement qu'il "me semble" pour me conformer à la parole de Dieu ?... pour que nous révisions notre point de vue à la lumière de la Révélation biblique et que nous donnions à nos sœurs la place que la Parole de Dieu leur attribue. « Nous ne pouvons évidemment pas permettre à la pensée séculière de modeler notre interprétation de l'Écriture, mais nous pouvons être reconnaissants de ce qu'elle nous défie afin que nous nous soumettions avec une nouvelle ouverture à la Parole de Dieu» (S.Lees The Role of Women Leicester IVP 1984 p.12). et pourtant, que dit Rom.12:2 ? *"et ne vous conformez pas à l'époque actuelle..."*

Il ne s'agit pas de révolutionner notre manière de faire du jour au lendemain (et de provoquer une division dans l'Eglise), mais de commencer par étudier ce que dit la Bible sur cette question puis de procéder lentement, par étapes, à la mise en pratique de ce que nous y aurons trouvé.

Comme nous l'avons vu, les Eglises primitives se réunissaient dans les maisons. C'est dans des réunions analogues que la participation de nos sœurs à l'édification mutuelle paraît la plus naturelle et passera certainement le plus facilement. Puis, comme nous ne croyons pas à la sainteté de certains lieux ni de certains moments, pourquoi ne pourraient-elles pas apporter un témoignage le dimanche matin au culte, ou une contribution par le partage d'une vérité qui lui est apparue durant sa lecture de la Parole (ce que l'Ecriture appelle : « une révélation »), donc une méditation ou « un message » ? Mais que dit 1Cor.14:34-35 ?

Bibliquement vu, à mon avis, rien ne s'y oppose, même si ce message devait comporter une part d'enseignement, si elle le fait sous l'autorité des anciens. Mais que dit 1Tim.2:12 ? *"mais enseigner, pour une femme, je ne lui en donne pas la permission..."* (traduction littérale du grec, avec une emphase sur le verbe "enseigner" que seule la version Crampon a bien rendue). De plus, parmi les 97 occurrences du verbe "didasko" (enseigner), 2 seulement se réfèrent à la femme, toutes deux négatives ! (1Tim.2:12 et Apo.2.20)

Comme la participation de nos sœurs à la prière au culte a apporté à nos réunions un enrichissement indéniable, leur participation à l'édification mutuelle contribuerait certainement à un nouvel enrichissement. Paul nous dit dans ses épîtres : « Edifiez-vous les uns les autres, exhortez-vous les uns les autres, instruisez-vous les uns les autres » (sans jamais préciser de quel sexe devaient être les uns par rapport aux autres). Mais que dit 1 Cor.14:34-35 ? N'est-il pas parlé de *"femmes"* ?

Finalement, comme on dit, "il n'y a pas plus sourd que celui qui ne veut pas entendre !"

Dans la société du 1er siècle, un fossé profond séparait les Juifs des Grecs, mais dans la société prophétique de l'Eglise, « il n'y a plus ni Juifs ni Grecs ». Un fossé encore plus profond séparait les esclaves des hommes libres, mais dans l'Eglise, « il n'y a plus ni esclave ni homme libre ». Pourtant ce fossé a subsisté – même dans l'Eglise – jusqu'au 18e, parfois 19e siècle.

Dans la société, l'accès aux diverses fonctions était régi jusqu'au milieu du 20ème siècle par la distinction « homme – femme ». Dans l'Eglise, nous dit Paul, « il n'y a plus ni homme ni femme **Grosse faute de traduction** déjà traitée plus haut, donc toute cette argumentation ne tient pas debout !», mais cette parole n'y a guère trouvé application. Peut-être le moment serait-il venu de repenser ce que ce verset a à nous dire aujourd'hui.

Un orgue dont la moitié des tuyaux sont bouchés sera incapable de rendre un prélude de Bach, même sous les doigts du plus brillant organiste. C'est ce que nos Eglises évangéliques et nos assemblées ont été pendant longtemps. Plus doué que le plus prestigieux organiste, Dieu a quand même pu faire retentir dans ce monde la musique de son amour. Mais quelle différence si tous les dons qu'il a accordés à son Eglise avaient pu être mis en valeur !

Or, d'une part, les textes bibliques relatifs aux dons ne font jamais une différence relative au sexe de leurs bénéficiaires, d'autre part, il est indéniable que Dieu a accordé à nos sœurs des dons d'organisation, de parole, d'enseignement uniquement dans le cadre défini par la parole de Dieu, c'est-à-dire à l'adresse des **femmes** et des **enfants** (cf Jér.9:20 : *"Vous, femmes, écoutez donc la parole de l'Eternel, et que votre oreille reçoive la parole de sa bouche ; et enseignez à vos filles la lamentation, et chacune à son amie la complainte"* / Prov.1:8 : *"Ecoute, mon fils, l'instruction de ton père, et n'abandonne pas l'enseignement de ta mère" / et aussi* Tit.2:4) et bien d'autres. Le récent Congrès « Femmes 2000 » a révélé leur créativité et leur compétence là où elles ont pu se déployer librement pour créer et porter une œuvre… en Afrique, à Madagascar… Pourquoi Dieu aurait-il donné à nos sœurs des dons (même en Europe) pour les empêcher ensuite de les exercer ?

Il est vrai qu'il y avait deux versets des épîtres de Paul – mal interprétés Par qui ? – qui semblaient ça devient vraiment lassant... faire barrage au ministère des femmes. Mais pourquoi ces deux versets ont-ils pu contrebalancer des dizaines d'autres mais où cela ? qui allaient dans le sens opposé ? Pourquoi, en particulier, dans la même épître, les conclusions claires du chapitre 11 qui permettaient à la femme de prier et de prophétiser ont-elles été neutralisées par le v. du chapitre 14 qui semblait Bon, ça suffit ! On est très loin de la certitude que doivent donner les Ecritures (cf Luc1:4 : "... *afin que tu sois dans la certitude absolue concernant les paroles qui t'ont été transmises"* / Prov.22:20-21 : *"... pour t'enseigner des choses sûres..."* la confiner dans un silence complet ? N'y aurait-il pas des raisons autres que théologiques ? Ne serait-ce pas notre peur ancestrale de la femme ? Peur de sa supériorité qu'évoquait déjà Caton l'Ancien au 2e siècle avant J.-C. quand il disait : « Dès que les femmes commenceront à être vos égales, elles deviendront vos supérieures » ? Eh bien qu'en est-il aujourd'hui ? La société comme l'Eglise "féministe" vit-elle vraiment à la gloire de Dieu ? Donc la peur de perdre notre autorité, voire notre identité ?
Serait-ce, en fin de compte, une question de pouvoir qui a fait peser sur nos sœurs, tout au long des siècles, un poids de suspicion et de mépris tout à fait contraire à l'attitude de Jésus et de Paul, engendrant des frustrations et des souffrances ? Dans un congrès des responsables des Assemblées de Frères d'Allemagne sur ce thème, on avait réservé une soirée aux sœurs pour qu'elles puissent s'exprimer librement. L'une des six femmes sur le podium a demandé à une amie ce qu'elle dirait si elle était à sa place. « Moi, lui a-t-elle répondu, je ne pourrais rien dire, je ne pourrais que pleurer ».
Un proverbe dit : « Chassez le naturel et il revient au galop ». Le « naturel » s'exprime dans toutes les civilisations païennes par la domination de l'homme sur la femme. Jésus et Paul et Pierre ne s'est-il pas exprimé sur le sujet (1Pi.3:1-6) ? et Jean dans Apo.2:20 : *"Mais j'ai un petit reproche à te faire, c'est que tu laisses la femme Jézabel, qui se dit prophétesse, enseigner et égarer mes esclaves..."* Pourquoi ne pas avoir aussi médité sur ce verset ? ont renversé cette conséquence de la chute et rétabli la femme dans la situation que Dieu lui avait assignée lors de la création afin qu'elle soit le « vis-à-vis » de l'homme. Mais dès le 2e siècle, le « naturel » est revenu au galop dans l'Eglise, et il y est resté jusqu'à nos jours.
Ne serait-ce pas le moment de discerner dans nos attitudes ce qui vient de notre être « naturel », c.-à-d. de ce que la Bible appelle « la chair », de le chasser au nom du Christ ??? D'après Rom.6:6 il a été cloué à la croix, il nous suffit donc de le considérer comme tel par la foi ! et de redonner au divin organiste un instrument correspondant à son plan avec lequel il puisse faire retentir dans l'Eglise et dans le monde son message d'amour ? Mais quel "amour" ? Car dans la parole de Dieu l'amour n'est jamais dissocié de la vérité (2Jean3 / 1Cor.13:6). Que ne tolère-t-on pas aujourd'hui dans les églises évangéliques "au nom de l'Amour" !

A. Kuen

Conclusion personnelle des correcteurs :

Au delà des erreurs d'interprétation relevées, le plus grave dans cette tentative de démonstration "biblique" est **la falsification à plusieurs reprises du texte original**, procédé qui dévoile clairement le mobile profond de ne pas vouloir se soumettre entièrement à l'autorité de la parole de Dieu.

Comme le dit Pierre (cf 2Pi.3:16) qui parle justement des écrits de Paul (dont il est beaucoup question au cours de cet exposé), les conséquences sont désastreuses pour ceux qui osent "jouer" à ce jeu-là !

Mais ce qui est encore plus dramatique, c'est l'égarement et la confusion que provoquent ces faux enseignements sur ceux qui les reçoivent sans aucune vérification (Act.17:11), s'appuyant uniquement sur la "notoriété" de ceux qui les propagent.
Ces derniers en rendront compte plus sévèrement ! (Jac.3:1 / Apo.22:18-19)

Enfin, dans l'introduction (p.15) de son livre "Une bible et tant de versions" (1996 - Editions Emmaüs), Alfred Kuen déclare :

*"M'étant moi-même lancé dans cette **entreprise hasardeuse** - **sans en avoir les qualifications**, mais en étant mû par une "sainte jalousie" en voyant les versions compréhensibles qu'avaient nos voisins germanophones et anglophones (il y a cinquante ans de cela) - j'ai pu mesurer à la fois la difficulté de la tâche et l'enthousiasme qu'elle suscite."*

Face à ce terrible aveu, il est grand temps d'avertir l'Eglise du danger de s'appuyer sur cette "traduction" dite "du Semeur" qui n'est, dans sa globalité, qu'une "habile falsification", véritable affront à la véracité du texte inspiré ! (démonstration à venir)

Yan Haillus / Gérald Leroy - Décembre 2017
yan.haillus@wanadoo.fr / gerald.leroy58@orange.fr